

**Projet de Notes pour l'Ambassadeur Bellatti Ceccoli,
Président du GR-H
Réunion de la Commission pour l'égalité de genre (GEC)
(Strasbourg, 29 avril 2016)**

- ✓ Je me réjouis de l'opportunité qui m'est donnée de m'adresser à vous ce matin, à l'occasion de la première réunion de votre Commission dans sa nouvelle composition. Le mandat qui vous a été confié est le reflet de l'importance que le Comité des Ministres attache au principe de l'égalité entre les femmes et les hommes, un principe qui fait partie intégrante des droits humains et constitue un critère fondamental de la démocratie.

- ✓ Ce nouveau mandat, qui porte la Commission pour l'égalité de genre au niveau d'un comité directeur, permet au Comité des Ministres de bénéficier d'un accès direct à l'expertise et aux travaux de la Commission pour faire avancer l'égalité de fait entre les femmes et les hommes en Europe.

- ✓ Le Conseil de l'Europe continuera ainsi de jouer un rôle de leader au plan international en matière d'égalité de genre. Votre action, aussi bien en matière de développement de normes, que de mise à disposition de conseils et d'expertise aux Etats membres sur l'élaboration de législations et de politiques, permettra de soutenir la mise en œuvre, au niveau national, des instruments adoptés au sein de l'Organisation et faciliter l'échange d'expériences et des bonnes pratiques.

- ✓ La Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe 2014-2017 est, à cet égard, un outil particulièrement important, dont on peut saluer le succès de la mise en œuvre comme l'atteste le rapport d'activités de la GEC pour 2015, dont le Comité des Ministres a récemment pris note.

- ✓ A cet égard, je voudrais relever en particulier les éléments suivants :
- Nous avons noté avec intérêt le travail novateur réalisé sur la question des stéréotypes de genre et du sexisme. Je tiens à souligner l'importance de la mise en place, dans les Etats membres, d'une réelle politique de lutte contre le discours de haine sexiste.

 - Les efforts dans ce sens sont importants pour renforcer la sensibilisation aux droits des femmes et surtout pour contribuer à lutter contre les violences envers les femmes. Cet objectif demeure une priorité pour le Conseil de l'Europe et à ce sujet, je me réjouis de la ratification de la Convention d'Istanbul par un nombre croissant d'Etats membres (21 à ce jour) y compris mon propre pays, Saint-Marin, au début de cette année.

 - Le Conseil de l'Europe mène également des activités pionnières dans le domaine de l'égalité d'accès des femmes à la justice, une question qui doit être traitée plus en profondeur pour que nos systèmes judiciaires contribuent davantage à la mise en œuvre des normes adoptées.

 - La question de la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique est une priorité de longue date de notre Organisation. Malgré tout, les progrès restent lents et nous comptons sur le processus de suivi de la recommandation adoptée dans ce domaine par le Comité des Ministres pour initier des actions qui permettront de progresser davantage.

- Enfin, notre Organisation a continué de contribuer au développement d'une stratégie essentielle pour la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Je veux parler ici de l'approche intégrée de l'égalité. Cette stratégie, basée sur l'engagement de l'ensemble des acteurs politiques à se saisir des questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs domaines de compétence respectifs, constitue une démarche essentielle et très innovante. De plus en plus de nos comités directeurs et autres structures intergouvernementales se penchent sur la question, ce qui est tout à fait positif. L'intégration des questions d'égalité, des besoins et des situations des femmes comme des hommes est en effet une condition sine qua non de l'efficacité des politiques publiques dans tous les domaines.

- ✓ Le Groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme se réjouit donc de la poursuite de la collaboration avec la Commission pour l'égalité de genre, tout particulièrement en vue des discussions qui auront lieu à la fin de l'année 2017 sur un projet de nouvelle stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette nouvelle stratégie se devra d'être ambitieuse, pour permettre de répondre efficacement aux défis actuels posés par les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans nos pays.

- ✓ Je vous souhaite une excellente journée de débat et je tiens à vous assurer que nous examinerons avec grande attention le résultat de vos travaux. Je vous remercie de votre attention.